

**PROCÈS-VERBAL COTN N° 2**  
**Commission des Officiels Techniques**  
**DU 18 MARS 2026**  
*En visioconférence*

**Présidence**

Frédéric DAILLE

**Présents**

Christophe BLEUZET (COT) – Corentin CORNETTE (COT) – Jean-Pierre DAHM (CNM)  
Phillipe DULON (COT) – Marcel FERRARI (COT) – Marilyn GEORGEL (COT)  
Eric JAFFRELOT (FFA) – Daniel JOSIEN (COT) – Dominique MICOUD (CNAM)  
Jean-Marcel MARTIN (COT) – Pierre OLIVE (COT) – Valérie PASQUIER (COT)  
Bénédicte ROZE (COT / CNJ)

**Excusés**

Frédéric BOURCIER (COT) – Jean-Jacques CACHOU (CNR) – Elsa DEMAZEAU (COT)  
Nicolas DOUMENG (CSO) – Pierre FRITEYRE (DTN) – Susan GARCIA (COT)  
Cécile GILROY (COT) – Kevin LEGRAND (CD) – Patrice ROGER (COT)

- Début de la réunion : 20h30-

Frédéric DAILLE, Président de la Commission des Officiels Techniques (COT), ouvre la séance.

**1. VEILLE RÉGLEMENTAIRE**

Eric JAFFRELOT indique qu'il n'y a pas de nouvelles modifications règlementaires au niveau de *World Athletics* (WA).

**2. FORMATION**

Eric JAFFRELOT indique que les Juges-Arbitres Nationaux d'Athlétisme (JANA) et les juges titulaires des diplômes internationaux (*World Athletics Referee Bronze Level* (WARB) et *World Athletics Referee Silver* (WARS)) ont été invités à participer à la session de formation sur l'actualisation des règles WA, évoqué lors de la réunion précédente. Elle aura lieu le mercredi 25 mars 2026 à 19h.

Au cours de la réunion, il est noté qu'on observe une augmentation globale du nombre de candidats passant le niveau 1, assistant. C'est encourageant. Frédéric DAILLE remercie l'ensemble des contributeurs à ces évolutions, qui montrent que les dernières décisions prises vont dans le bon sens.

### 3. EXAMEN JANA ET NIVEAU INTERNATIONAL

#### Examen WARB

Jean-Marcel MARTIN présente la liste des candidats à l'examen WARB. Il y a actuellement 8 femmes et 16 hommes. Une dérogation va être demandée afin de pouvoir inscrire plus que 9 candidats masculins.

#### Examen JANA

Jean-Marcel MARTIN indique que 10 candidats ont passé l'examen dont 6 candidates. Les notes sont comprises entre 12,75 et 17,10 : dans l'ensemble, c'est une bonne session même si des lacunes sur des points règlementaires « classiques » demeurent chez certains candidats.

L'idée d'envoyer la circulaire à la fin du mois de juin afin que les formations commencent en septembre est évoquée. Jean-Marcel MARTIN rappelle qu'il s'agit d'un examen visant à avoir des juges nationaux envoyés sur les championnats de France mais aussi pour accéder aux niveaux internationaux Silver et Gold. Les écarts de notes entre les correcteurs sont restés raisonnables.

Un candidat est sélectionné pour la pratique ayant obtenu une note supérieure à 17,10. De plus, il est proposé que les 3 candidat(e)s ayant une note entre 16 et 16,8 puissent passer l'examen pratique. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Une discussion a lieu sur les éventuelles explications aux moins bonnes notes : le fait d'endosser la posture décisionnelle pendant l'examen est peut-être une limite ? L'expérience de terrain évoquée par les candidat(e)s est peut-être trop souvent limitée à un seul poste ce qui est pénalisant pour ce type d'examen ? La question de la persévérance se pose aussi, plusieurs membres de la COT rappelle qu'ils ont mis plus de 10 ans à atteindre le niveau international, ce temps-là fait peut-être partie de la formation pour atteindre le plus haut niveau international et peut-être ne faut-il pas vouloir aller trop vite ?

Frédéric DAILLE indique que Jean-Marcel MARTIN souhaite arrêter de gérer l'organisation de cet examen. Une transition va être effectuée avec Corentin CORNETTE et Michaël JOUSSE pour l'avenir.

### 4. DIVERS

Refonte du classement des clubs : la COT est sollicitée pour se prononcer sur le projet de refonte du classement des clubs, qui serait fondé uniquement sur les performances des athlètes.

Marcel FERRARI et Pierre OLIVE indiquent qu'il s'agit de revenir au système en place il y a une trentaine d'années.

Bénédicte ROZE, qui fait partie du groupe de travail sur le sujet, précise que dans un tel cadre, les officiels, entraîneurs, dirigeants seraient sortis de ce classement, puisque déjà mis en valeur par les labellisations. Les points de licenciés et des plus petites catégories seront également retirés. Marcel FERRARI indique qu'il faudrait alors revoir cette labellisation, actuellement fondée sur 1 officiel, 1 entraîneur ou encore 1 dirigeant. Bénédicte ROZE indique que ce serait effectivement le cas et que cela entrerait dans le cadre de la structuration des clubs.

Philippe DULON explique que l'avantage du classement des clubs est qu'il concernait tous les clubs, tandis que tous ne sont pas concernés par la labellisation.

Frédéric DAILLE demande s'il est envisagé de faire plusieurs classements, selon différents critères (performance / organisation) afin d'avoir un panorama plus large. Le groupe de travail l'a effectivement envisagé avant d'aboutir à la proposition évoquée ci-dessus.

Corentin CORNETTE précise qu'à son sens les clubs trouveront toujours des critères pour se comparer et se mettre en valeur, avec ou sans ce classement. Cette orientation du classement invite en revanche à s'interroger. Cela signifie-t-il que les clubs avec uniquement de la performance représentent l'avenir ?

Daniel JOSIEN indique que la valorisation des personnes qui donnent un coup de main est importante et ne devrait pas être oubliée.

## 5. TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Commission Nationale de Marche (CNM) : Jean-Pierre DAHM observe une augmentation des formations niveau assistant juge de marche, cela donne à espérer.

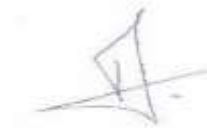
Commission Nationale de l'Athlétisme Masters (CNAM) : Dominique MICOUD indique que les Masters ont apprécié le niveau de maîtrise des officiels lors des championnats de France à Saint-Brieuc.

Commission Nationale des Jeunes : un travail a été fait avec la CNM et avec Christophe BLEUZET au sujet de la chronométrie afin de permettre la continuité entre les formations jeunes juges et les formations à partir de Cadets. Une redéfinition des modules à attribuer a été réalisée. Un travail reste à faire pour le lien avec les fédérations scolaires, notamment pour les lycéens. Il faudrait un représentant de la COT dans ces réunions.

- Fin de la réunion : 21h35 -



**Elsa DEMAZEAU**  
**VICE-PRÉSIDENTE DE LA COT**



**Frédéric DAILLE**  
**PRÉSIDENT DE LA COT**